

RAPPORT DU FORUM NATIONAL SUR L'EAU DE LA TRN :



# PASSER À L'ACTION



---

DÉFINIR LES PRIORITÉS  
ÉTABLIES DANS LE RAPPORT  
DE LA TRN *CAP SUR L'EAU*

---

Canada

## MESSAGE DU VICE-PRÉSIDENT ET DU PRÉSIDENT ET PREMIER DIRIGEANT DE LA TRN

---

Le rapport que voici du Forum national sur l'eau de la Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie (TRN) sert de tremplin vers un plan d'action qui se révélera précieux pour la gestion et la gouvernance des ressources en eau du Canada. Le rapport *Cap sur l'eau – L'utilisation durable de l'eau par les secteurs des ressources naturelles du Canada* de la TRN souligne la double importance écologique et économique de l'eau, faisant valoir la nécessité d'améliorer la gestion et la gouvernance de l'eau pour assurer la santé des écosystèmes aquatiques et la prospérité des secteurs des ressources naturelles. Le Forum a réuni des experts des quatre coins du pays en janvier 2012 pour discuter des recommandations de *Cap sur l'eau* et conseiller la TRN sur la façon d'y donner suite.

Experts et participants s'entendaient clairement sur la nécessité de commencer dès maintenant à donner suite à bon nombre des recommandations que nous avons formulées dans le but d'améliorer la gouvernance de l'eau, d'explorer la possibilité de tarifier l'eau et d'investir dans la capacité de prévoir l'utilisation de l'eau et d'obtenir des données sur celle-ci. Les participants étaient à ce point convaincus de l'importance de ces questions qu'ils ont aussi recommandé de créer une charte affirmant la légitimité des processus de gouvernance participative de l'eau.

---

La TRN encourage vivement les gouvernements, l'industrie et les autres à suivre ces recommandations. Un certain nombre d'initiatives et d'activités déjà en cours pourraient épouser certaines des recommandations prioritaires de la TRN et en faire avancer l'application, comme le Conseil de gestion de l'eau du Conseil de la fédération (CDF), le Plan d'action sur l'eau du Conseil canadien des ministres de l'environnement (CCME), le travail de l'Association canadienne des ressources hydriques (ACRH) sur une stratégie pancanadienne de l'eau et les stratégies et politiques de l'eau provinciales et territoriales en voie de renouvellement. Dans la situation budgétaire actuelle, ni gouvernement ni organisation ne pourra seul donner suite à ces recommandations, mais grâce à de nouvelles collaborations et à de nouveaux partenariats, nous pourrions faire de véritables progrès pour assurer la pérennité de la plus précieuse de nos ressources : l'eau.



R.W. SLATER, C.M., PH. D.  
Vice-président de la TRN



DAVID McLAUGHLIN  
Président et premier  
dirigeant de la TRN

## REMERCIEMENTS

---

La Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie (TRN) tient à exprimer sa profonde gratitude à tous ceux qui ont participé au Forum national sur l'eau. Le présent rapport doit sa parution à leurs idées et contributions. Nous espérons y avoir fidèlement consigné l'esprit de leurs nombreuses interventions et réflexions.

Nous remercions tout particulièrement les membres du comité d'experts du temps qu'ils ont mis à préparer de judicieuses et captivantes présentations donnant à réfléchir : Tony Maas, Anthony Watanabe, Steven Renzetti, Kirsten Vice, David Marshall, Don Pearson, David Brooks, Jean Cinq-Mars et Cairine MacDonald. Leurs points de vue mûrement réfléchis sur la question ont donné lieu à de nombreux débats et discussions tout au long de la rencontre.

Merci à George Greene de Stratos Inc. d'avoir animé si sagement le Forum et, surtout, de l'avoir assuré d'une bonne participation et d'un bon déroulement.

Le Secrétariat de la TRN a fait un travail exemplaire afin d'offrir un événement mobilisateur. Nous tenons à remercier tout particulièrement l'équipe des Communications des efforts qu'elle a déployés afin d'augmenter le rayonnement de nos événements grâce à notre toute première webdiffusion.

Enfin, nous saluons les membres de la TRN qui ont aussi pris le temps de participer au Forum et les en remercions : Robert Slater, Mark Parent, Christopher Hilken, Robert Kulhawy et Dianne Cunningham.

## TABLE DES MATIÈRES

---

### SECTION 1

- Le Forum national sur l'eau de la TRN.....	6
--	---

### SECTION 2

- Thèmes principaux du Forum .....	8
------------------------------------	---

### SECTION 3

- Recommandations prioritaires et mise en branle .....	15
--	----

### SECTION 4

- Perspectives .....	22
----------------------	----

### SECTION 5

- Principales recommandations .....	26
-------------------------------------	----

### ANNEXE I

- Liste des recommandations de la TRN dans <i>Cap sur l'eau</i> ...	28
---	----

### ANNEXE II

- Liste des participants au Forum national sur l'eau .....	32
--	----

### ANNEXE III

- Ordre du jour du Forum national sur l'eau .....	35
---	----

# SECTION 1

## LE FORUM NATIONAL SUR L'EAU DE LA TRN



---

En 2011, la Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie (TRN) publiait *Cap sur l'eau – L'utilisation durable de l'eau par les secteurs des ressources naturelles du Canada* et ses 18 recommandations pour améliorer la gestion et la gouvernance de l'eau<sup>1</sup>. Le rapport s'intéresse aux prévisions touchant l'eau, aux données et à l'information sur la quantité d'eau, aux instruments de politique dans l'optique première de la tarification de l'eau et à la gouvernance participative de l'eau. On y conclut que tous les ordres de gouvernement devront, si le Canada veut pérenniser son approvisionnement d'eau – condition essentielle à la prospérité des industries de ses secteurs des ressources naturelles –, adhérer à des modèles participatifs de gouvernance, élaborer, publier et mettre régulièrement à jour un état de l'eau de même qu'étudier plus à fond la possibilité de tarifier l'utilisation de l'eau par les secteurs des ressources naturelles pour les encourager à conserver la ressource.

Au Canada, la gestion et la gouvernance de l'eau sont l'affaire de tous les ordres de gouvernement. La gestion de l'eau touche au plus haut point les secteurs des ressources naturelles puisqu'ils en sont les plus grands utilisateurs. Il se déploie beaucoup d'efforts à différents endroits au pays pour améliorer les stratégies, la réglementation et les politiques entourant l'eau et les approches participatives. Les recommandations de *Cap sur l'eau* offrent de l'information et des conseils pour aider les provinces, les territoires et les ministères fédéraux à parfaire leurs approches stratégiques et à réaliser leurs objectifs respectifs de gestion de l'eau.

---

<sup>1</sup> Voir l'annexe I pour le libellé complet des recommandations.



Les Canadiens doivent discuter de l'estimation, de la prévision, de la surveillance et de la gestion de l'utilisation de l'eau, de la demande d'eau et de l'alimentation en eau avec en toile de fond les écosystèmes et la durabilité.

En janvier 2012, la TRN a convié à une réunion multipartite 50 experts canadiens de l'eau, représentants de gouvernements, universitaires et représentants de l'industrie<sup>2</sup>. Venus de partout au pays, ils y ont discuté et délibéré des recommandations de *Cap sur l'eau* tout en les hiérarchisant et suggéré des moyens d'agir pour passer à l'action.

Dans le présent rapport, la TRN résume ces discussions en récapitulant ce qui est apparu le plus important aux yeux des participants. Nous y disons également comment dynamiser ces recommandations et nous y présentons les recommandations les plus importantes de l'avis de ce groupe d'experts de l'eau. Les participants ont également identifié les organisations et les groupes susceptibles sinon d'orchestrer la mise en œuvre de ces recommandations, du moins d'y contribuer. Le présent rapport démontre qu'on tient ardemment à passer à l'action et suggère des moyens de s'y mettre sans tarder.

<sup>2</sup> Voir l'annexe II pour la liste des participants.

# SECTION 2

## THÈMES PRINCIPAUX DU FORUM



---

La présente section résume les principaux thèmes dont il a été question lors des séances du matin du Forum national sur l'eau<sup>3</sup>. S'il faudra relever de nombreux défis pour mettre en œuvre les recommandations de la TRN, il en est un qui sera particulièrement difficile.

### **PRÉVISIONS RELATIVES À L'EAU ET L'IMPORTANCE DES DONNÉES ET DE L'INFORMATION SUR L'EAU**

Bien qu'on ait jugé pertinentes et importantes bon nombre des recommandations de la TRN touchant les prévisions et les données relatives à l'eau, quatre thèmes se sont démarqués lors des discussions :

- Un contexte écologique et de durabilité plus large
- Recueillir des données et de l'information dans un but précis
- Prévoir, c'est bien, mais prévoir à rebours, c'est mieux
- Des données accessibles et ouvertes

---

<sup>3</sup> Voir l'annexe III pour l'ordre du jour du Forum national sur l'eau.



## **UN CONTEXTE ÉCOLOGIQUE ET DE DURABILITÉ PLUS LARGE**

Les Canadiens doivent discuter de l'estimation, de la prévision, de la surveillance et de la gestion de l'utilisation de l'eau, de la demande d'eau et de l'alimentation en eau avec en toile de fond les écosystèmes et la durabilité. Il peut être utile d'utiliser une approche sectorielle pour la collecte de données sur l'eau. Mais il l'est encore plus d'employer une approche élargie consistant à mesurer, à surveiller et à prévoir l'utilisation de l'eau tout en tenant compte des besoins des écosystèmes et à lier directement le tout à un résultat de gestion souhaité.

À ne s'intéresser qu'à l'utilisation quantitative de l'eau, on reste aveugle aux questions de la qualité de l'eau, de la biodiversité et de l'intégrité écologique. De l'avis de nombreux participants, nous connaissons très mal les débits minimaux d'eau et les prélèvements qu'il serait viable d'effectuer. De tels renseignements sont nécessaires tant dans le contexte d'un bassin versant que pour mesurer la variation saisonnière des débits et des prélèvements.

On ne peut recueillir de données et faire de bonnes prévisions en faisant abstraction des changements climatiques. Il faut, pour prévoir l'utilisation de l'eau, tenir compte des schémas de changement climatique, qui ont un effet direct sur les conditions hydrologiques. La notion de stationnarité – que les conditions hydrologiques d'hier (précipitations, ruissellements ou autres débits) sont des intrants clés des prévisions pour demain – ne tient plus; en raison des changements climatiques, l'utilisation historique de l'eau risque de ne pas être prédictive de son utilisation future puisque les conditions hydrologiques et les températures de l'eau ne sont plus les mêmes.

## **RECUEILLIR DES DONNÉES ET DE L'INFORMATION SUR L'EAU DANS UN BUT PRÉCIS**

Rien ne sert de recueillir des données pour le seul plaisir. Pour avoir un sens, ces données doivent être en lien avec la croissance économique et l'avantage concurrentiel d'une industrie selon le bassin versant ou le secteur. Sur le plan stratégique, il faut d'abord déterminer les conditions dans lesquelles la société souhaite voir évoluer son développement économique et la santé de ses écosystèmes, puis se doter de programmes de surveillance et d'information en conséquence.

Les données et l'information peuvent être vues comme une occasion économique à saisir. Il existe déjà quantité d'information, au demeurant éparpillée, sur les ressources en eau. Les collectivités doivent réfléchir à la possibilité d'intégrer données et savoir, et rechercher les occasions économiques de travailler avec les secteurs des technologies de l'information à la

mise au point de processus et de programmes qu'il serait possible de mettre à profit, d'utiliser et d'exporter ailleurs dans le monde.

## **PRÉVOIR, C'EST BIEN, MAIS PRÉVOIR À REBOURS, C'EST MIEUX**

Prévoir permet d'imaginer ce que réserve l'avenir à partir du présent. Les participants convenaient de la nécessité d'avoir une prévision plus substantielle sans pour autant « parfaite » de la demande et de l'utilisation d'eau. Ils appuyaient la recommandation de *Cap sur l'eau* que cela se fasse à l'échelle du bassin versant et que les résultats soient intégrés aux données hydrologiques sur l'offre pour ainsi dresser des bilans hydriques. Cela permettrait de mieux comprendre les questions au sujet de la demande d'eau future.

S'il était considéré comme utile et important de prévoir l'utilisation de l'eau et sa demande, il a été suggéré de le faire différemment. Les participants estiment qu'il serait mieux de « prévoir à rebours » au lieu de tenter tout simplement de prévoir la demande future. L'analyse rétrospective permet de formuler un plan d'action pour l'eau en envisageant l'état souhaitable d'un bassin versant dans l'avenir, puis d'utiliser les prévisions relatives à l'eau pour trouver le moyen de concrétiser cette vision. Cette méthode d'extrapolation se fonde sur l'approche dite de la « voie douce pour l'eau<sup>4</sup> », qui consiste à réfléchir stratégiquement pour envisager un avenir souhaitable, puis à réunir les politiques, les plans et l'innovation technologique permettant d'y arriver.

## **DES DONNÉES ACCESSIBLES ET OUVERTES**

La recommandation de la TRN de créer un portail national sur l'eau était bien vue. Comme beaucoup l'ont souligné, l'industrie, les gouvernements et les organisations non gouvernementales possèdent une mine de données; ce qu'il faut, c'est un moyen de recueillir et d'utiliser ces données de façon plus transparente, ouverte et accessible. Pour ce faire, les participants nous ont suggéré d'étudier les initiatives provinciales telles que le Water and Environmental Hub (WEHUB) et l'Alberta WaterPortal afin d'en déterminer les meilleures pratiques et d'adapter celles-ci à notre portail national. Il faudra poursuivre le travail pour normaliser les données, décider de leur meilleur usage et décider des niveaux appropriés de divulgation. À l'ère de la transparence, alors que les consommateurs exigent de savoir la provenance des produits, d'en connaître la chaîne de possession et qu'en soient divulgués tous les ingrédients, les gouvernements devraient être les premiers à « démocratiser les données ».

---

<sup>4</sup> Préconisée par le Polis Project on Ecological Governance : <http://poliswaterproject.org/softpath>.



À l'ère de la transparence, alors que les consommateurs exigent de savoir la provenance des produits, d'en connaître la chaîne de possession et qu'en soient divulgués tous les ingrédients, les gouvernements devraient être les premiers à « démocratiser les données ».

## DÉFI NOTÉ

La collecte, la diffusion et l'interprétation des données et de l'information exige un effort soutenu et résolu. L'application de ces recommandations demandera des ressources humaines et financières, ce qui sera un défi de taille compte tenu de la situation financière de nombreux gouvernements. Le leadership et la reddition de comptes sont des éléments essentiels à la collecte à long terme de données et d'information sur l'eau.

## FIXER UN PRIX SUR L'EAU

Les participants au Forum ont salué et jugé innovatrices les recherches de la TRN sur la tarification possible, surtout volumétrique, de l'eau, les considérant comme une première étape nécessaire à franchir pour explorer plus à fond cet outil stratégique dont il est tant question mais qui est mal compris. Ils ont largement avalisé les recommandations. Deux thèmes se sont dégagés de leurs discussions :

- envoyer par la valeur de l'eau le signal de changer de comportement;
- tarifier l'eau est un outil prometteur de gestion de l'eau qu'il faut toutefois étudier plus à fond.

## **ENVOYER PAR LA VALEUR DE L'EAU LE SIGNAL DE CHANGER DE COMPORTEMENT**

L'utilisation d'instruments économiques tels que les redevances d'eau encourage la conservation en donnant une valeur maximale à l'utilisation de l'eau. Cela modifiera à terme la façon dont l'industrie utilise l'eau. Chaque province et territoire au pays a l'autorité législative de facturer pour utiliser l'eau. Ces redevances sont essentiellement des frais d'administration et ne reflètent pas la véritable *valeur* de l'eau. Les gouvernements perçoivent des redevances trop faibles à l'heure actuelle pour infléchir le comportement des utilisateurs. Les marchés de l'eau, un autre instrument économique, sont peu utilisés au Canada, mais il y en a pour l'échange de crédits de quantité d'eau dans le bassin de la rivière Saskatchewan Sud et pour l'échange de crédits de qualité de l'eau dans le bassin versant de la rivière Nation Sud, en Ontario.

Alors, le signalement d'une valeur de l'eau nous permet de choisir entre les redevances d'eau ou les marchés de l'eau. Il a été proposé au Forum de ne retenir ni l'une ni l'autre option, mais d'utiliser les deux suivant les besoins. En effet, les stratégies de gestion de l'eau pourraient inclure des cadres *intégrés* de gestion de l'eau ayant recours tant aux redevances d'eau qu'aux marchés de l'eau. Les participants reconnaissaient également que la tarification n'est qu'un des outils à utiliser pour modifier les comportements; d'autres, comme les programmes d'intendance de l'eau, incitent aussi à changer de comportement. Il est impératif en gestion de l'eau d'avoir un arsenal d'instruments de politique, car les problématiques varient au gré des régions. Le choix de l'instrument devrait dépendre du problème.

## **TARIFER L'EAU EST UN OUTIL PROMETTEUR DE GESTION DE L'EAU QU'IL FAUT TOUTEFOIS ÉTUDIER PLUS À FOND**

Les participants appuyaient vivement la recommandation de la TRN d'étudier plus à fond l'utilisation de scénarios de tarification de l'eau à l'échelle du bassin versant ou de l'entreprise. Les conclusions sur la modélisation, vue comme une première tentative méritoire, étaient toutefois directionnelles. Pour que la tarification de l'eau devienne une option viable, il faudra dans un premier temps mieux définir l'utilisation de l'eau, puis faire une synthèse de l'information au sujet des particularités des secteurs des ressources naturelles et des utilisations uniques qui s'y font de l'eau. Ces définitions et cette information pourront alors servir à élaborer des politiques de tarification et des politiques de conservation et de gestion de l'eau en y voyant plus clair.

## DÉFI NOTÉ

Le plus grand défi de mise en œuvre des recommandations sur la tarification de l'eau est que nous n'avons tout simplement pas encore les moyens – intellectuels et institutionnels – d'agir rapidement. Nous devons en acquérir la capacité analytique (modélisation, cadre, prévisions) et comprendre l'effet que pourrait avoir la tarification sur les industries et les entreprises. L'un des moyens suggérés pour combler cette lacune serait de réaliser des études de cas dans les bassins versants déjà perturbés pour y jauger l'impact éventuel des marchés ou de la tarification de l'eau. Dans le même ordre d'idées, l'ampleur, le détail et la nature des données disponibles à l'heure actuelle ne permettraient sans doute pas d'élaborer dans l'immédiat des politiques de tarification de l'eau. La qualité de la modélisation analytique se mesure à celle des données utilisées, ce qu'il faut améliorer pour obtenir des résultats plus précis et fiables.

## GOVERNANCE PARTICIPATIVE DE L'EAU

La gouvernance participative de l'eau se répand de plus en plus au Canada et est là pour rester parce que :

- les gens comprennent l'importance de travailler ensemble, de gérer durablement nos ressources et, ce faisant, d'en maximiser les bienfaits et d'en réduire les coûts au minimum;
- les approches multidisciplinaires et multipartites sont nécessaires puisque la gestion des ressources est un exercice complexe;
- elle réduit les risques ultérieurs de conflit et favorise l'harmonie;
- elle instaure un plus grand climat de confiance entre les utilisateurs des ressources en eau.

Les discussions ont permis de valider et de renforcer les recommandations de la TRN sur la gouvernance participative de l'eau. Les participants estiment que les quatre recommandations sont essentielles à la bonne marche de la gouvernance participative. Elles ne sont pas mutuellement exclusives, étant plutôt interdépendantes et devant être appliquées parallèlement. Deux grands thèmes se sont dégagés des discussions :

- la gouvernance participative de l'eau est un bon outil stratégique;
- la gouvernance est une responsabilité commune et les autres intervenants que les gouvernements devront aider à mettre les recommandations en œuvre.

## **LA GOUVERNANCE PARTICIPATIVE DE L'EAU EST UN BON OUTIL STRATÉGIQUE**

Les processus participatifs devraient servir à des fins stratégiques telles qu'évaluer, planifier et formuler des stratégies de l'eau centrées sur le bassin versant. Le Forum a réitéré la conclusion de la TRN voulant que les processus de gouvernance participative fonctionnent lorsqu'ils requièrent l'intrant d'intervenants multiples dans la prise de décisions sur des questions d'ordre global ou stratégique. Cela confirme ce que nous pensions : l'approche ne convient pas à toutes les décisions relatives à l'eau. Par exemple, il ne s'agit pas nécessairement d'un outil à utiliser pour des décisions de projet clairement prescrites par la loi telles que des approbations réglementaires.

## **LA GOUVERNANCE EST UNE RESPONSABILITÉ COMMUNE ET LES AUTRES INTERVENANTS QUE LES GOUVERNEMENTS DEVRONT AIDER À METTRE LES RECOMMANDATIONS EN ŒUVRE**

Les participants reconnaissent que bon nombre de gouvernements n'ont pas les moyens financiers de piloter les processus de gouvernance participative de l'eau. D'importantes compressions dans les ministères responsables de l'eau seraient lourdes de conséquences pour cette approche. D'où l'intervention d'entités non gouvernementales pour ouvrir la voie. De l'avis des participants, à défaut d'être à la barre, les gouvernements pourraient aider en modifiant les cadres de gouvernance de l'eau et supprimer, pour ce faire, certains des obstacles institutionnels aux approches de gouvernance participative de l'eau. Pour d'autres intervenants, la gouvernance et la gestion de l'eau seraient une responsabilité de taille, qu'assumerait manifestement l'industrie moyennant les bons incitatifs et conditions.

## **DÉFI NOTÉ**

Par définition, les approches de gouvernance participative de l'eau sont synonymes de responsabilité partagée. Ce que l'on craint le plus de ces processus, c'est que la « responsabilité partagée » puisse vouloir dire « absence de responsabilité ». On a lancé aux participants au Forum le défi de résoudre ce dilemme. Ceux-ci estiment qu'en dépit de ce défi, confier la responsabilité de la gestion de l'eau à des groupes multilatéraux de gouvernance participative serait un bon pas dans la bonne direction.

# SECTION 3

## RECOMMANDATIONS PRIORITAIRES ET MISE EN BRANLE



La présente section fait état des recommandations jugées prioritaires en regard de chaque thème par les participants au Forum national sur l'eau. Les participants ont proposé des changements afin de modifier et de renforcer certaines des recommandations initiales de la TRN. Deux nouvelles recommandations ont aussi été faites et inscrites au tableau des priorités.

Pour répondre aux priorités, les participants ont proposé de solides mesures à court et à moyen terme visant à donner du poids aux recommandations. Ils ont suggéré le nom d'organisations ou de groupes qui pourraient prendre ou aider à porter le flambeau de la mise en œuvre des recommandations et des mesures découlant de la priorité première de chaque catégorie.

### PRÉVISIONS RELATIVES À L'EAU

La recommandation qu'on estime primer est la suivante (à noter les modifications en italique) :

#### PRIORITÉ NO 1

Reconnaissant qu'il faut, si l'on veut prévoir avec précision l'utilisation de l'eau, améliorer notre façon d'établir et de communiquer les données sur la quantité d'eau utilisée *et ce qu'elles mesurent*, les gouvernements et l'industrie devraient collaborer à l'élaboration de critères appropriés de mesure et de rapport pour chaque secteur *et bassin*.



Face à des questions épineuses telles que la gestion et la gouvernance de l'eau, nous devons mieux comprendre les liens entre l'environnement et l'économie, bref, la synergie qui les unit.

Cairine MacDonald

Cette recommandation doit venir en premier puisqu'elle prépare le terrain aux deux autres recommandations prioritaires ci-dessous. Le comment et le quoi des mesures reposent sur l'exactitude des prévisions. Il est suggéré d'appliquer les mesures à court et à moyen terme suivantes pour donner suite à cette recommandation :

#### MESURE

#### LEADERS OU PARTICIPANTS

Déterminer les plans d'action à instaurer en priorité dans les régions pour mesurer l'utilisation de l'eau et en faire rapport

Autorités régionales, de bassin versant, de conservation

Mettre sur pied un mécanisme provincial de gestion réglementaire de la collecte des données

Gouvernements provinciaux

Cerner les questions stratégiques de fond auxquelles nous tentons de répondre sur une base régionale

Gouvernements et intervenants provinciaux; peut-être le gouvernement fédéral s'il est question d'eaux limitrophes

Déterminer les mécanismes appropriés et les institutions compétentes pour colliger les données et broser un portrait de la situation régionale

Aucun groupe n'a été identifié



Ces mesures pourraient ensuite permettre de réaliser dans une région cible une étude pilote que dirigeraient les autorités régionales, de bassin versant ou de conservation afin d'y déterminer les besoins à satisfaire et les problèmes à résoudre.

La mise en œuvre de la recommandation ci-dessus permettrait ensuite de s'attaquer aux deux priorités suivantes :

## PRIORITÉ NO 2

Les gouvernements devraient élaborer de nouveaux outils prédictifs tels que les prévisions relatives à l'eau pour mieux comprendre où et quand la demande d'eau pourrait augmenter. L'information issue de ces prévisions sera importante pour guider l'attribution et les stratégies de gestion de l'eau dans l'avenir.

## PRIORITÉ NO 3

Les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux devraient collaborer à l'élaboration, à la publication et à la mise à jour régulière d'une prévision nationale d'utilisation de l'eau – un État de l'eau – qui serait publiée pour la première fois d'ici deux ans. Ce projet pourrait être dirigé par une organisation nationale telle que le Conseil canadien des ministres de l'environnement.

L'idée que les gouvernements commencent à collaborer à l'élaboration de données sur la quantité d'eau est d'importance cruciale. Il ne faut pas voir la collecte de données et la production de savoir comme un mal nécessaire, mais plutôt comme un intrant d'importance fondamentale en gestion de l'eau. Se posera alors la question de ce qu'est l'information la meilleure, la plus efficace et la plus utile à recueillir.

## DONNÉS ET INFORMATION SUR L'EAU

Les participants estiment qu'il faudrait accorder la priorité absolue à la recommandation suivante au sujet des données et de l'information sur l'eau :

### PRIORITÉ NO 1

En collaboration avec les intervenants, les gouvernements, tous ordres confondus, devraient élaborer des protocoles d'accès transparent aux données sur l'eau. Les provinces et les territoires devraient continuer à ouvrir leurs propres portails de données sur l'eau. De concert avec les provinces et les territoires, le gouvernement fédéral devrait construire un portail Web national sur l'eau qui donnerait également accès aux portails provinciaux et territoriaux de l'eau.

Bien que les autres recommandations de la TRN au sujet des données et de l'information touchant l'eau soient importantes, les participants pensent que celle-ci doit être appliquée en premier pour que les autres puissent l'être. L'élaboration de protocoles de collecte de données sur l'eau, la présence de portails accessibles sur l'eau et la production consécutive de données et d'information de meilleure qualité permettraient d'obtenir des prévisions plus exactes sur l'eau. Il a été proposé de prendre les deux mesures à court terme suivantes pour donner suite à cette recommandation :

#### MESURE

#### LEADERS OU PARTICIPANTS

Fixer des objectifs pancanadiens pour définir les besoins réels en données

Conseil de la Fédération – Conseil de gestion de l'eau

Établir un protocole et un vocabulaire communs à la lumière des normes internationales

Statistique Canada, Ressources naturelles Canada, CCME, TRN

À moyen terme, croit-on, les gouvernements devraient préparer et mettre en place un cadre réglementaire pour assurer la communication de données sur l'eau dans le respect des règles de confidentialité. Quelques portails innovateurs consacrés à la gestion des données sur l'eau et à l'eau ont récemment vu le jour, a-t-il été souligné. Il y aurait lieu, tout en mettant en œuvre cette recommandation, d'étudier ces portails pour voir s'ils peuvent servir de modèles ailleurs au pays.

## TARIFICATION DE L'EAU

Les participants ont fait une nouvelle recommandation à laquelle accorder la priorité dans cette catégorie :

### PRIORITÉ NO 1

Estimer la valeur de l'eau.

Les participants s'accordaient à dire que cette nouvelle recommandation est plus complète et précise la voie que doit suivre le Canada pour gérer durablement ses ressources en eau. Pour lancer la mise en œuvre de cette recommandation, deux mesures à court terme doivent être prises à leur avis afin de mettre en place un cadre et une méthodologie robustes, mais gérables, permettant d'estimer la valeur de l'eau.

#### MESURE

#### LEADERS OU PARTICIPANTS

Déterminer des concepts et méthodes avant-gardistes d'évaluation

CCME, CDF, Conseil des académies canadiennes

Réaliser des études concertées à travers le pays sur la façon d'évaluer l'eau

Gouvernements provinciaux, autorités de conservation et de bassin versant, ACRH

Les participants ont suggéré d'amalgamer deux des recommandations de la TRN sur la tarification de l'eau en une seule, qui est devenue la deuxième priorité :

## PRIORITÉ NO 2

Se donner la capacité d'attribuer un prix à l'eau et d'en prévoir les impacts.

Trois conditions favorables importantes devront être réunies avant que les Canadiens puissent appliquer ces recommandations sur la tarification de l'eau :

- préparer une campagne de marketing social pour convaincre les Canadiens de la nécessité d'évaluer l'eau et pour leur expliquer ce que cela veut dire;
- bâtir la capacité intellectuelle et organisationnelle nécessaire au sein des gouvernements, du milieu académique et des secteurs;
- faire davantage de modélisation de la demande d'eau et des impacts de la tarification, et étudier l'échange de crédits de qualité de l'eau.

## GOVERNANCE PARTICIPATIVE DE L'EAU

Les quatre recommandations de la TRN sur la gouvernance participative de l'eau ont été jugées nécessaires et importantes. Certains participants ont examiné les recommandations proposées dans le contexte des compétences et des initiatives fédérales, provinciales, territoriales et régionales et conclu que le gouvernement fédéral aurait à lui seul de la difficulté à concevoir une approche nationale de gouvernance participative de l'eau. Pour que cela soit réalisable, les quatre recommandations de la TRN sur la gouvernance de l'eau ont été combinées et des partenaires d'envergure nationale y sont identifiés. Il s'agit de la priorité absolue du Forum.

## PRIORITÉ NO 1

Une coalition formée du Conseil de la fédération, de la Fédération canadienne des municipalités, de l'Assemblée des Premières Nations et des secteurs des ressources et recevant l'appui du gouvernement du Canada devrait rédiger une charte affirmant la légitimité de la gouvernance participative de l'eau. Cette charte devrait énoncer les principes directeurs que les membres de la coalition adopteront en créant leurs propres structures régionales, provinciales, territoriales ou locales, y compris les rôles, les responsabilités, les obligations de rendre compte et les mécanismes de participation qui s'y rattachent et l'arrimage de ces structures à d'autres processus et politiques de planification.

Cette nouvelle recommandation crée en lui conférant toutefois une importance nationale, un cadre animé de principes permettant de définir les besoins locaux nés de problèmes particuliers. De l'avis des participants, l'Association canadienne des ressources hydriques (ACRH) est bien placée pour diriger cette initiative puisque celle-ci cadre bien avec la stratégie pancanadienne de l'eau à laquelle l'ACRH propose de travailler. L'ACRH pourrait également préparer un projet de charte dans les 12 à 18 mois. Bien sûr, tous les ordres de gouvernement seraient tôt ou tard tenus d'adhérer pleinement à la charte et d'en affirmer la légitimité, une fois rédigée.

# SECTION 4

## *PERSPECTIVES*



---

Vers la fin du Forum national sur l'eau, trois distingués orateurs ont résumé ce qu'ils pensaient du rapport et de ce qui s'était dit durant la journée. La présente section met en lumière quelques-unes de leurs réflexions en vue d'y aller de nouvelles priorités ou possibilités ou d'étoffer celles qui ont été proposées durant le Forum.

### **DAVID B. BROOKS, DIRECTEUR, RECHERCHE SUR LA VOIE DOUCE POUR L'EAU, POLIS PROJECT ON ECOLOGICAL GOVERNANCE**

M. Brooks a parlé de l'idée de renouveler le permis d'acceptabilité sociale des secteurs des ressources naturelles et de celle d'accroître la contribution des secteurs au bien-être social, soumettant trois priorités à la réflexion. Il faut en tout premier lieu mesurer l'utilisation d'eau, faute de quoi, les propositions d'économiser et de conserver l'eau ne relèveront guère que de la conjecture. Malheureusement, sauf dans les régions urbaines, où les secteurs des ressources sont peu présents, le financement stable à long terme pour mesurer l'utilisation d'eau se tarit au lieu de gonfler ces dernières années.

La deuxième priorité serait de donner une valeur à l'eau, puis de commencer à percevoir des redevances volumétriques auprès des utilisateurs de la ressource, disait-il, faisant ainsi écho au feu vert sans équivoque que les manifestants avaient donné à cette idée plus tôt durant

la journée. Troisièmement, disait-il, bien que les recommandations du rapport de la TRN soient toutes pertinentes « pour » le secteur de l'agriculture, elles ne sont pas toutes applicables « à » l'agriculture. M. Brooks encourageait donc la TRN à faire de la recherche et à formuler pour le secteur de l'agriculture une série de recommandations à partir de ce qui vient d'être publié dans *Cap sur l'eau*.

## **JEAN CINQ-MARS, COMMISSAIRE AU DÉVELOPPEMENT DURABLE , QUÉBEC**

M. Cinq-Mars était d'accord avec toutes les recommandations jugées primordiales par les participants, disant que le Canada doit se doter d'une stratégie nationale de l'eau, surtout qu'il est à négocier un accord de libre-échange avec l'Union européenne (UE). À cet égard, le Canada doit tenir compte des politiques générales que s'est données l'UE en matière d'environnement, pour assurer la compatibilité de ses propres politiques en matière de commerce et d'environnement. Le Canada traverse toutefois une période d'austérité et ne peut pas tout faire. Cela dit, l'un des moyens de faire avancer le dossier pourrait être de gérer l'eau en fonction des risques. Le changement climatique fait planer deux types de risques de nos jours sur les entreprises, surtout celles des secteurs des ressources naturelles : le risque d'atteinte à la réputation et le risque d'atteinte à l'environnement. D'abord, la réputation des entreprises canadiennes qui sont actives à l'étranger est à risque puisqu'elles font du coup l'objet d'une surveillance plus serrée et de vérifications plus nombreuses. Pour échapper à ce risque, le Canada et les entreprises canadiennes pourraient adopter des politiques, des normes et des pratiques exemplaires, y compris des pratiques pour faire rapport de la surveillance de l'eau, qui soient acceptables sur la scène internationale. Le risque d'atteinte à l'environnement découle quant à lui des fluctuations du milieu ambiant qui perturbent la chaîne d'approvisionnement des entreprises à cause d'inondations, de sécheresses, de problèmes d'expédition, de la fonte des routes de glace, etc. Mal gérés, ces risques peuvent affecter grandement la rentabilité des entreprises.

M. Cinq-Mars appuie les conclusions et les recommandations du rapport de la TRN appelant à explorer la gouvernance et la gestion de l'eau à l'échelle régionale ou du bassin versant. De telles études de cas aideraient à mieux comprendre les conséquences possibles de ce que propose la TRN et son application.



Il faut en tout premier lieu mesurer l'utilisation d'eau, faute de quoi, les propositions d'économiser et de conserver l'eau ne relèveront guère que de la conjecture.

Dr. David B. Brooks

## CAIRINE MACDONALD, SOUS-MINISTRE À L'ENVIRONNEMENT, GOUVERNEMENT DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE

En août 2010, tous les premiers ministres canadiens ont signé la Charte de l'eau du Conseil de la fédération (CDF), dont Cairine préside le Conseil de gestion de l'eau, le groupe chargé d'appliquer la Charte du CDF. Ce groupe s'affaire à donner suite aux engagements pris en vertu de la Charte au moyen d'une approche pangouvernementale de partenariat avec les entreprises, les ONGE, le milieu universitaire et les citoyens intéressés, une approche qu'elle dit compatible avec la priorité absolue du Forum national sur l'eau : la formation d'une coalition qui s'occuperait des processus de gouvernance participative. Bon nombre des engagements prévus à la Charte concordent avec les recommandations de la TRN, à savoir faire un meilleur usage de l'eau en incitant les secteurs qui l'utilisent à préparer des plans de conservation et d'économie, en améliorant les efforts de surveillance de l'eau de même qu'en collaborant et en partageant l'information. Cairine s'est engagée à soumettre les recommandations de la TRN à l'examen du CDF.

Il ne fait aucun doute pour Cairine que l'eau possède une *valeur* et que les Canadiens doivent commencer à la traiter comme une ressource précieuse. Elle pense qu'il faut tenir un même discours pour dire que l'eau a une valeur, pour dégager les éléments communs de cette valeur et pour dire comment cela s'exprime selon la situation et la région du pays. Bon nombre d'expériences réalisées à l'extérieur du domaine de l'eau montrent comment faire pour donner une valeur à une



ressource. Elle a donné en exemple la déréglementation de l'électricité en Alberta, s'attardant surtout à la tarification selon la période de consommation et à la différenciation des types d'électricité. Il sera possible de tracer des parallèles entre la déréglementation de l'électricité en Alberta et l'eau (cette dernière selon le moment de son utilisation et les différents usages qu'en font les secteurs des ressources naturelles) et de tirer d'utiles leçons au fur et à mesure de notre cheminement.

Enfin, Cairine a rappelé qu'aucune discussion n'est plus urgente aujourd'hui au Canada que celle englobant l'environnement et l'économie, insistant sur l'importance du travail que fait la TRN dans le cadre de son programme sur l'eau. Il faudra mieux communiquer pour réussir à mettre en œuvre bon nombre des solutions aux problèmes touchant l'environnement et l'économie. Face à des questions épineuses telles que la gestion et la gouvernance de l'eau, les Canadiens doivent mieux comprendre les liens entre l'environnement et l'économie, bref, la synergie qui les unit. Elle a conclu ses propos en disant : « Nous, les Canadiens, sommes capables de bien faire les choses. »

# SECTION 5

## PRINCIPALES RECOMMANDATIONS



---

Des 18 recommandations initiales de la TRN dans *Cap sur l'eau*, les participants accordent la plus grande priorité aux sept que voici :

### PRÉVISIONS RELATIVES À L'EAU

- Reconnaissant qu'il faut, si l'on veut prévoir avec précision l'utilisation de l'eau, améliorer notre façon d'établir et de communiquer les données sur la quantité d'eau utilisée, les gouvernements et l'industrie devraient collaborer à l'élaboration de critères appropriés de mesure et de rapport pour chaque secteur.
- Les gouvernements devraient élaborer de nouveaux outils prédictifs tels que les prévisions relatives à l'eau pour mieux comprendre où et quand la demande d'eau pourrait augmenter. L'information issue des prévisions sera importante pour guider l'attribution et les stratégies de gestion de l'eau dans l'avenir.
- Les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux devraient collaborer à l'élaboration, à la publication et à la mise à jour régulière d'une prévision nationale d'utilisation de l'eau – un État de l'eau – qui serait publiée pour la première fois d'ici deux ans. Ce projet pourrait être dirigé par une organisation nationale telle que le Conseil canadien des ministres de l'environnement.

## **DONNÉES ET INFORMATION SUR L'EAU**

En collaboration avec les intervenants, les gouvernements, tous ordres confondus, devraient élaborer des protocoles d'accès transparent aux données sur l'eau. Les provinces et les territoires devraient continuer à ouvrir leurs propres portails de données sur l'eau. De concert avec les provinces et les territoires, le gouvernement fédéral devrait construire un portail Web national sur l'eau qui donnerait également accès aux portails provinciaux et territoriaux de l'eau.

## **TARIFICATION DE L'EAU**

- Estimer la valeur de l'eau.
- Se donner la capacité d'attribuer un prix à l'eau et d'en prévoir les impacts.

## **GOVERNANCE PARTICIPATIVE DE L'EAU**

Une coalition formée du Conseil de la fédération, de la Fédération canadienne des municipalités, de l'Assemblée des Premières Nations et des secteurs des ressources et recevant l'appui du gouvernement du Canada devrait rédiger une charte affirmant la légitimité de la gouvernance participative de l'eau. Cette charte devrait énoncer les principes directeurs que les membres de la coalition adopteront en créant leurs propres structures régionales, provinciales, territoriales ou locales, y compris les rôles, les responsabilités, les obligations de rendre compte et les mécanismes de participation qui s'y rattachent et l'arrimage de ces structures à d'autres processus et politiques de planification.

## ANNEXE I

### LISTE DES RECOMMANDATIONS DE LA TRN DANS *CAP SUR L'EAU*

---

#### PANEL I :

##### PRÉVISIONS RELATIVES À L'EAU

- Les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux devraient collaborer à l'élaboration, à la publication et à la mise à jour régulière d'une prévision nationale d'utilisation de l'eau – un État de l'eau – qui serait publiée pour la première fois d'ici deux ans. Ce projet pourrait être dirigé par une organisation nationale telle que le Conseil canadien des ministres de l'environnement.
- Les gouvernements devraient élaborer de nouveaux outils prédictifs tels que les prévisions relatives à l'eau pour mieux comprendre où et quand la demande d'eau pourrait augmenter. L'information issue des prévisions sera importante pour guider l'attribution et les stratégies de gestion de l'eau dans l'avenir.
- Reconnaissant qu'il faut, si l'on veut prévoir avec précision l'utilisation de l'eau, améliorer notre façon d'établir et de communiquer les données sur la quantité d'eau utilisée, les gouvernements et l'industrie devraient collaborer à l'élaboration de critères appropriés de mesure et de rapport pour chaque secteur.

##### DONNÉES ET INFORMATION SUR L'EAU

- Les gouvernements provinciaux et territoriaux devraient établir des systèmes de données sur la demande assortis d'exigences de rapport clairement définies pour les titulaires d'un permis d'utilisation d'eau. Ces systèmes comprendraient des dispositions communes d'obligation de rapport, des échéanciers de communication des données et des programmes d'exécution pour veiller à ce que les titulaires de permis fassent rapport de leur utilisation d'eau.

- Les provinces et les territoires devraient, en collaboration avec les intervenants et les partenaires, élaborer des techniques communes de mesure pour recueillir des données sur les quantités d'eau.
- Les gouvernements provinciaux et territoriaux devraient, en collaboration avec les secteurs des ressources naturelles, chercher à déterminer les besoins futurs en données sur l'eau de ceux-ci sur leur territoire. Ces initiatives les aideraient à concevoir des approches et des systèmes de gestion des données qu'appuient les secteurs des ressources naturelles.
- Tous les ordres de gouvernement devraient collaborer avec les intervenants afin de produire des données sur les quantités d'eau et de les intégrer; ces données serviraient d'outil de gestion de l'eau à l'échelle locale du bassin versant. Les provinces et les territoires devraient d'abord se doter d'outils de gestion intégrée de l'eau à résolution spatiale plus fine puisqu'il est plus facile de « déployer » à plus grande échelle une évaluation réalisée à petite échelle que de morceler une évaluation initiale réalisée à une plus grande échelle spatiale.
- En collaboration avec les intervenants, les gouvernements, tous ordres confondus, devraient élaborer des protocoles d'accès transparent aux données sur l'eau. Les provinces et les territoires devraient continuer à ouvrir leurs propres portails de données sur l'eau. De concert avec les provinces et les territoires, le gouvernement fédéral devrait construire un portail Web national sur l'eau, qui donnerait également accès aux portails provinciaux et territoriaux de l'eau.

## **PANEL II : TARIFICATION DE L'EAU**

- Les gouvernements devraient étudier la relation entre l'utilisation de l'eau et la nécessité de fixer un prix avant d'appliquer une tarification volumétrique. Plus précisément, il leur faut mieux comprendre les répercussions possibles d'une telle tarification sur les secteurs et les entreprises. Pour ce faire, il faut améliorer les données sur l'utilisation de l'eau afin de mieux comprendre les prélèvements d'eau, la recirculation de l'eau et le recyclage de l'eau dans les installations.

- Les secteurs des ressources naturelles devraient examiner de près leur prélèvement d'eau et déterminer les coûts d'utilisation de celle-ci. L'intégration de la notion de « valeur » de l'eau aux activités révélerait peut-être des moyens d'économiser grâce à la mise en œuvre de meilleures technologies ou de pratiques de gestion exemplaires, ce qui pourrait peut-être se traduire par une réduction globale du prélèvement d'eau.
- Si l'on met un prix sur l'utilisation de l'eau par les secteurs des ressources naturelles, les revenus devraient servir à soutenir les initiatives de gouvernance et de gestion à l'échelle des bassins versants au lieu d'être comptabilisés dans les recettes générales de la province ou du territoire.
- Reconnaisant la nécessité d'effectuer d'autres recherches sur l'emploi d'instruments économiques dans le contexte des bassins versants, les gouvernements comptant recourir à de tels instruments devraient en évaluer les conséquences environnementales, économiques et sociales afin d'éclairer les discussions sur les compromis à faire.

### **PANEL III : GOUVERNANCE PARTICIPATIVE DE L'EAU**

- Les gouvernements devraient affirmer la légitimité de la gouvernance participative de l'eau et démontrer que les organismes qui l'exercent ont un rôle important à jouer. Les gouvernements qui choisissent d'investir dans les processus participatifs doivent appliquer le plus possible les recommandations issues du processus participatif et s'engager à donner de la rétroaction formelle au groupe s'il n'en tient pas compte. Autrement, les participants des secteurs des ressources naturelles perdront confiance et quitteront le processus compte tenu de tout le temps et l'argent qu'ils doivent y consacrer.
- Les gouvernements doivent reconnaître que l'exercice structuré de la gouvernance participative de l'eau exige de bien définir les rôles, les responsabilités et les règles de reddition de compte qui s'y rattachent. La plupart des gens et des organisations qui sont impliqués dans la gouvernance participative de l'eau au Canada, y compris les secteurs des ressources naturelles, estiment que les pouvoirs et les responsabilités de décision manquent de clarté dans les cadres actuels. À tout le moins, les paramètres des processus participatifs doivent être assortis d'une description écrite des rôles et responsabilités. Un document plus formel renforcerait la reddition de compte et, dans certains cas, certains gouvernements voudront peut-être sanctionner la structure de gouvernance par l'adoption d'une nouvelle mesure législative.

- Les processus de gouvernance participative de l'eau devraient être élaborés et mis en œuvre de concert avec d'autres processus de planification et politiques. La gouvernance de l'eau ne tourne pas qu'autour de l'eau et ne peut pas se faire en marge d'autres processus de planification touchant et impliquant les secteurs des ressources naturelles, comme la planification de l'utilisation des terres municipales ou les plans d'aménagement forestier. Comme ces processus interviennent à diverses échelles et mobilisent plusieurs ordres de gouvernement, un certain nombre d'organisations gouvernementales et non gouvernementales devront coordonner leurs efforts afin d'arrimer leurs politiques.
- Les gouvernements devraient offrir des incitations à la participation. La gouvernance participative efficace de l'eau requiert l'engagement d'un large éventail d'intervenants, y compris les grands utilisateurs d'eau des secteurs des ressources naturelles. Pour que les processus de gouvernance participative de l'eau deviennent des préoccupations opérationnelles (au lieu d'activités optionnelles) dans les secteurs des ressources naturelles, les gouvernements doivent en faire une priorité. Cela pourrait se faire en rendant la participation obligatoire par l'adoption d'un règlement ou en faisant de celle-ci une condition d'obtention du permis d'utilisation d'eau.

## ANNEXE II

### Liste des participants au forum national sur l'eau

JILL BAKER

Table ronde nationale sur  
l'environnement et l'économie

JEAN-FRANÇOIS BARSOUM

IBM

GEMMA BOAG

Agriculture et Agroalimentaire Canada

RON BONNETT

Fédération canadienne de l'agriculture

BILL BORLAND

AMEC Earth and Environmental

DAVID B. BROOKS

POLIS Project on Ecological Governance

JIM BRUCE

Consultant

BEN CHALMERS

Association minière du Canada

JEAN CINQ-MARS

Commissaire au développement  
durable du Québec

KAREN CLARKE-WHISTLER

Groupe Financier Banque TD

BERNADETTE CONANT

Réseau canadien de l'eau (RCE)

LOIS CORBETT

Blue Economy Initiative

DIANNE CUNNINGHAM

Table ronde nationale sur  
l'environnement et l'économie

VICTORIA DAVID

Cenovus

RENÉ DROLET

Table ronde nationale sur  
l'environnement et l'économie

DIANE DUPONT

Université Brock

GEORGE GREENE

Stratos Inc.

MARK HENRY

Statistique Canada

CHRISTOPHER HILKENE

Table ronde nationale sur  
l'environnement et l'économie

TED HORBULYK

Université de Calgary

JILL JENSEN

Agriculture et Agroalimentaire Canada

HEATHER KLEB

Association nucléaire canadienne



**LYNN KRIWOKEN**

Ministère de l'Environnement,  
Colombie-Britannique

**TIM KRYWULAK**

Conseil des académies canadiennes

**ROBERT KULHAWY**

Table ronde nationale sur  
l'environnement et l'économie

**BOB LAROCQUE**

Association des produits forestiers du Canada

**MARIE-CLAUDE LECLERC**

Regroupement des organismes  
de bassins versants du Québec

**TONY MAAS**

Fonds mondial pour la nature (Canada)

**CAIRINE MACDONALD**

Gouvernement de la Colombie-Britannique

**DAVID MARSHALL**

Conseil du bassin du Fraser

**DON McCABE**

Fédération de l'agriculture de l'Ontario

**DAVID McLAUGHLIN**

Table ronde nationale sur  
l'environnement et l'économie

**RICK MEYERS**

Association minière du Canada

**FRANCIS MICHAUD**

Vérificateur général du Québec

**BRENT MOORE**

Devon Canada Corporation

**SANDEEP PANDHER**

Table ronde nationale sur  
l'environnement et l'économie

**MARK PARENT**

Table ronde nationale sur  
l'environnement et l'économie

**DON PEARSON**

Conservation Ontario

**RALPH PENTLAND**

Conseil sur les questions de l'eau au Canada

**RICHARD PHILLIPS**

Bow River Irrigation District

**ANDRÉ PLOURDE**

Université Carleton

**STEVEN RENZETTI**

Université Brock

**TARA SHEA**

Association minière du Canada

**ROBERT SLATER**

Table ronde nationale sur  
l'environnement et l'économie

FRANÇOIS SOULARD

Statistique Canada

ANDRÉ ST-HILAIRE

INRS ETE

MARY TRUDEAU

ICF Marbek

KIRSTEN VICE

National Council for Air and  
Stream Improvement, Inc. (NCASI)

BERNARD VIGNEAULT

Ressources naturelles Canada

JENNIFER VINCENT

Environnement Canada

ANTHONY WATANABE

The Innovolve Group Inc.

NADIA ZENADOCCHIO

Vérificateur général du Québec

## ANNEXE III : ORDRE DU JOUR DU FORUM NATIONAL SUR L'EAU

<b>8 h 00 – 8 h 30</b>	Inscription et café	
<b>8 h 30 – 8 h 45</b>	Accueil et mot d'ouverture	Robert Slater, <i>Vice-président de la TRN</i>
<b>8 h 45 – 9 h 00</b>	Aperçu des recommandations de <i>Cap sur l'eau</i>	Jill Baker, <i>TRN</i>
<b>9 h 00 – 9 h 50</b>	Panel I : Prévisions relatives à l'eau et importance des données et de l'information sur l'eau  * Toutes les présentations des panels seront suivies d'une discussion avec les participants.	Tony Maas, <i>Fonds mondial pour la nature (Canada)</i>  Anthony Watanabe, <i>Innovolve</i>
<b>9 h 50 – 10 h 45</b>	Panel II : Fixer un prix sur l'eau	Steven Renzetti, <i>Université Brock</i>  Kirsten Vice, <i>NCASI</i>
<b>10 h 45 – 11 h 00</b>	Pause-santé	
<b>11 h 00 – 11 h 50</b>	Panel III : Gouvernance participative de l'eau	David Marshall, <i>Conseil du bassin du Fraser</i>  Don Pearson, <i>Conservation Ontario</i>
<b>11 h 50 – 12 h 00</b>	Instructions pour la séance de l'après-midi	Animateur : George Greene, <i>Stratos Inc.</i>
<b>12 h 00 – 13 h 00</b>	Dîner de réseautage	
<b>13 h 00 – 15 h 00</b>	Tracer les grandes lignes d'un plan d'action	<i>Discussion en petits groupes</i>
<b>15 h 00 – 15 h 15</b>	Pause-santé	
<b>15 h 15 – 16 h 15</b>	Panel IV : Commencer à agir  Modérateur : Mark Parent, TRN	Cairine Macdonald, <i>gouvernement de la C.-B.</i> Jean Cinq-Mars, <i>gouvernement du Québec</i> David B. Brooks, <i>POLIS</i>
<b>16 h 15 – 16 h 30</b>	Mot de la fin	Robert Slater, <i>Vice-président de la TRN</i>

# QUI NOUS SOMMES

---

Par l'élaboration de recherches novatrices sur les politiques et la formulation de conseils avisés, notre mission consiste à aider le Canada à trouver des solutions de développement durable intégrant les considérations environnementales et économiques afin d'assurer la prospérité et le bien-être à long terme de notre nation.

Découlant du fameux rapport Brundtland, *Notre avenir à tous*, la Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie (TRN ou Table ronde) est devenue un modèle lorsqu'il s'agit de réunir des intérêts variés et en concurrence les uns avec les autres pour créer des idées consensuelles et apporter des suggestions viables en matière de développement durable. La TRN vise à assurer la durabilité de la prospérité du Canada sans emprunter des ressources des générations futures ni compromettre leur capacité à vivre de façon sécuritaire.

La TRN est dans une position particulière, à savoir qu'elle est une agence consultative en matière de politique qui conseille le gouvernement fédéral en matière de solutions de développement durable. Nous sensibilisons la population et le gouvernement du Canada aux défis que pose le développement durable. Nous sommes en faveur du changement positif. Nous cherchons à faire la promotion de solutions de politiques crédibles et impartiales qui favorisent tous les Canadiens.

Nous nous acquittons de cette mission en produisant des rapports approfondis et étayés sur les enjeux prioritaires et en offrant des conseils aux gouvernements sur la meilleure façon de concilier et d'intégrer les défis souvent opposés de la prospérité économique et de la conservation de l'environnement.

La TRN regroupe des citoyens de grande réputation affichant un leadership de premier plan en développement durable qui travaillent dans les entreprises, les universités, qui sont des environnementalistes, des spécialistes de la main d'œuvre, des politiques publiques et de la vie communautaire, de partout au Canada. Nos membres sont nommés par le gouvernement fédéral pour un mandat de trois ans. Ils se réunissent en table ronde, qui offre une tribune pour la discussion et qui encourage des échanges libres d'idées menant à un consensus.

Nous consultons également des organismes possédant de l'expertise, des industries et des individus pour nous aider à réaliser nos travaux au nom des Canadiens.

La *Loi sur la Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie* souligne la nature indépendante de la Table ronde et de ses travaux. La TRN fait rapport, pour le moment, au gouvernement du Canada et au Parlement, par la voix du ministre de l'Environnement. La TRN tient un secrétariat, qui commande et analyse les recherches demandées par ses membres dans le cadre de leurs travaux.